MAIRIE DE MUILLE-VILLETTE
80400
TEL: 03 23 81 13 79
FAX: 03 23 81 56 94
http://mairiemuille-villette.e-monsite.com
mail : mairie.muille-villette@wanadoo.fr

# MUILLE et Une NOUVELLES

N°28

Décembre 2010

Bulletin édité par la mairie et l'équipe communication de Muille-Villette

## Le mot du Maire

La fin d'année se termine avec notre rue principale parée de mille feux.

Sous ses fastes, les membres du Conseil Municipal, la Directrice de l'école, ses Collègues, les Présidents d'associations et leurs membres, l'ensemble du personnel et l'équipe communication se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Que 2011 soit une année riche à partager en famille et entre amis.

Je vous signale que les traditionnels vœux du Maire auront lieu le 07 janvier 2011 à 19 h 00 auxquels vous êtes tous conviés.

N'oubliez pas de nous retourner le coupon réponse pour celles ou ceux qui voudraient prolonger la soirée.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Avec ce numéro, qui je l'espère retiendra toute votre attention, plusieurs documents importants y sont insérés. Mettez les précieusement de côté ; ils vous seront utiles le moment venu.

Le Maire

## Sommaire

| | |
|---|---|
| Le mot du Maire | 1 |
| Que s'est-il passé en 2010 | 1-2 |
| Ecole | 2 |
| Services à la personne | 3 |
| Les manifestations | 4-5 |
| Informations | 5-6 |
| Etat civil | 6 |
| Renseignements utiles | 7 |
| Vœux 2011 | 8 |

## QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2010 ?

### Travaux de voirie

La troisième tranche de travaux de rénovation de trottoirs est en cours de réalisation côté pair de la rue de Paris du numéro 80 au numéro 116.

### Sécurité routière

**Votre sécurité n'a pas été oubliée :**

Plusieurs marquages au sol, passages protégés, sont ou seront réalisés sur toutes les voiries jouxtant la rue de Paris.

Deux places de stationnement ont été supprimées à l'angle de la rue de Paris et de la rue Albert Letuppe (dans le sens Golancourt/Muille-Villette) afin de favoriser la visibilité des véhicules sortant de la rue Albert Letuppe.
Ces places supprimées seront matérialisées par la mise en place de «zébra ».

### Illuminations

Depuis le vendredi 3 décembre la rue de Paris s'est parée de mille lumières. Comme promis les illuminations de Noël vont nous éclairer pendant cette période festive.

### Eclairage public (précisions du Maire) :

Vous êtes de plus en plus nombreux à manifester votre mécontentement concernant les défaillances de notre éclairage, ce qui je vous l'accorde est bien légitime en cette période hivernale.

Toutefois, permettez-moi d'apporter quelques précisions à ce sujet ;
la commune a rénové son éclairage à plus de 80% en 2005 et 2007 avec malheureusement une fiabilité qui ne s'est pas avérée.

Sachant qu'un dépannage ne peut se faire sans nacelle et que le coût d'une intervention est de plus de 400 euros, vous conviendrez avec moi que nous ne pouvons pas intervenir avec un tel coût à chaque fois qu'une lampe grille.

Une étude de contrat de maintenance est actuellement menée.

Je vous remercie de votre compréhension.

## Arbres du CD 932

Après plusieurs années de tractations qui ont abouti à une étude phytosanitaire réalisée en 2009, les arbres qui longent la route départementale 932 ont enfin été abattus ; ce qui a profondément modifié le paysage.

De nouveaux arbres devraient être plantés prochainement.

Il est bon de rappeler que ces arbres qui posaient problème « à chaque coup de vent» appartenaient autrefois à l'Etat, puis sont devenus propriété du Conseil Général de la Somme.

## Illuminations

Depuis vendredi 3 décembre la rue de Paris brille de mille lumières.

Comme nous l'avions annoncé lors de la cérémonie des vœux, notre village s'est paré à l'occasion des fêtes de fin d'année, d'illuminations, rue de Paris, ainsi que sur les édifices tels que la mairie, l'école et la salle polyvalente.

La plupart des équipements ont été acquis à 50 % de leur prix, et sont des produits LED dont la consommation est 5 fois moins importante que les motifs lucioles.

Si nous avons privilégié cette année la rue de Paris, il va sans dire que lors des prochaines années, un effort sera fait pour les autres rues de la commune, en fonction du budget.

## Ecole

**EFFECTIFS**

La rentrée scolaire 2010-2011 s'est déroulée cette année avec un effectif qui a permis à l'école de garder ses 4 classes ouvertes.

Cependant ne nous voilons pas la face, l'épée de Damoclès est toujours présente !!!

**L'EQUIPE ENSEIGNANTE**

Mme BARA Malika directrice classe GS/CP
M. DOCHY Vincent Classe CE1/CE2
Mme LECLERCQ Virginie décharge de Mme BARA les lundis, mardis et vendredis, classe GS/CP
Mme LEMAIRE Amélie classe TPS/PS/MS
Mlle GENOT Amélie Maître E (intervient 4 fois par semaine pour aider les enfants en difficulté)
Mme FORESTIER Estelle en congé maternité, classe CM1/CM2
Mme POTIER Christelle AVS, secrétariat et aides diverses aux enseignants
Mlle REMY Camille remplaçante de Mme FORESTIER, classe CM1/CM2

SERVICES À LA PERSONNE

## Portage de repas

Nous vous rappelons que le portage de repas à domicile existe déjà depuis quelques mois, sans condition d'âge, ni de ressources. Il s'effectue tous les jours y compris dimanches et jours de fêtes. Chacun a la possibilité de composer son menu à partir de plusieurs propositions choisies dans une liste distribuée une semaine avant. Vous pourrez vous faire livrer les repas de façon régulière ou de façon occasionnelle.

Le prix actuel est fixé à 5,80 €, il comprend : 1 hors-d'œuvre (plusieurs choix), 1 plat de résistance (plusieurs choix de viandes et légumes), 1 fromage, 1 dessert (plusieurs choix), 1 potage.

## Aide à Domicile en milieu rural (ADMR)

L'ADMR peut vous aider dans vos travaux de bricolage. Le matériel est fourni par l'association. Le coût horaire est de 22,00 € frais de déplacement inclus.

Le coût de cette prestation est déductible des impôts sur le revenu (sous conditions) à hauteur de 50 %.

**A la recherche de bénévoles**, si vous disposez d'un peu de temps, vous aimez le contact, rejoignez l'ADMR.
Implantée dans la Commune d'Esmery Hallon et desservant également les Communes de Brouchy et de Muille-Villette, cette association, souhaite développer ses offres de services à toutes personnes.

**Responsable village : Madame BOURY.**
Permanence à Esmery Hallon : Lundi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
**Madame ANAYA** Tél. : 09 63 54 48 21 - Fax : 03 22 78 30 12.

## Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA)

Située au cœur de la commune de Matigny, la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées comprend 20 logements pour une personne et 2 logements pour couples. Chacun peut aménager, à son gré, avec ses propres meubles. Vivre à la MARPA c'est continuer à vivre « chez soi » tout en bénéficiant d'un environnement sécurisant, grâce à la présence permanente de personnel et d'un système de télé sécurité.
Bénéficier de prestations adaptées pour tous, selon ses besoins et ses choix pour favoriser le maintien de l'autonomie.

**MARPA LES BLES D'OR**

**49, rue nationale - 80400 MATIGNY**

**Tél. 03 22 87 29 74**

## CELLULE DE RECLASSEMENT

Le groupe AKSIS anime une cellule de reclassement dans les locaux de la Mairie de Muille-Villette au profit des salariés licenciés de la société AXE Conditionnement.

Depuis janvier 2010, Mélanie et Caroline accompagnent ces personnes dans l'objectif de valider un ou plusieurs projets professionnels et de les aider à retrouver un emploi.

A ce jour, une dizaine de personnes sont reclassées en CDI, 5 autres personnes sont entrées en formation qualifiante et 8 sont en CDD de 1 à 6 mois et plus.

## Mission R.M.I

Cette mission qui était autrefois du domaine du SIVOM de HAM a été reprise cette année par la Communauté de Communes du Pays Hamois.

Elle a pour but d'insérer des personnes en situation précaire pour leur redonner le goût au travail.

Chaque commune adhérente peut bénéficier de ses services pour des petits travaux (maçonnerie, peinture, etc. …) pour un coût modique.

La commune de Muille-Villette a utilisé cette mission pour la rénovation des sanitaires de la salle polyvalente et des travaux de maçonnerie pour la partie haute du parking de la dite salle.

D'autres travaux sont prévus pour l'année 2011.

# LES MANIFESTATIONS

## Graine de Champions

Félicitations aux Élèves et à leur Enseignante Mlle REMY !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Comme les années précédentes les élèves des classes de CM1/CM2 ont participé à « Graine de Champions ».
Quatre élèves (Adrien, Louis, Marion et Olivia) ont vaillamment remporté la demi-finale à BROUCHY le 16 octobre et ont terminé 2ème ex-æquo de la finale qui s'est déroulée le samedi 06 novembre à HOMBLEUX avec les écoles de Bouzincourt, Mailly-Raineval et Nesle.
Ils seront récompensés courant janvier.

## « Les Chauffeurs du Santerre »

Le 20 novembre, dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté de Communes du Pays Hamois et la Commune de Muille-Villette, a eu lieu le spectacle offert gratuitement « Les chauffeurs du Santerre/la Louve de Rainecourt » proposé et joué par l'association « Lire et Délires » en partenariat avec la troupe de théâtre « Ches Leups d'Licourt » et « Chorale en Santerre ».

Cette troupe théâtrale composée de 60 participants a offert un spectacle de qualité à un public qui bien que clairsemé a apprécié cette prestation et a passé une soirée fort agréable.

## Arbre de noël

Cette année le spectacle de l'arbre de Noël a eu lieu le vendredi 10 décembre.

Petits et grands ont apprécié la soirée, organisée par la municipalité, Culture et festivités Muilloises, l'Association des parents d'élèves et les Aînés du Millénaire.

Les enseignants ainsi que les enfants de l'école ont proposé leur marché de Noël avec la vente d'objets confectionnés par eux.

## Téléthon du 4 et 5 décembre 2010

*ON A TOUS RAISON (S) D'Y CROIRE*

Comme chaque année l'OPHIS du Pays Hamois a organisé le Téléthon sur le canton de Ham. A cette cause, les Muilloises et Muillois se sont fortement mobilisés.
Au programme : samedi 4 décembre ont eu lieu le concours de belote organisé par les Ainés du Millénaire, pendant que les élus et membres du PPCM emballaient les cadeaux. Des peluches ont également été vendues par les écoles, une randonnée VTT de 20km a rassemblé 10 participants malgré le froid et la neige.
C'est plus de 800 € qui ont été reversés à l'AFM (Association française contre les myopathies) dès le samedi 04 décembre.

Nous remercions vivement tous les participants et généreux donateurs pour leur mobilisation et leur sensibilité face à cette maladie.

On a tous raison (s) d'y croire. Ils comptent sur NOUS en 2011. D'avance Merci

## Des sportifs à l'honneur

La soirée des Trophées sportifs de la Communauté de Communes du Pays Hamois a permis de récompenser le vendredi 03 décembre six membres du ping-pong club muillois. La troupe de danse « Yokis » l'association « La Colombe hamoise » ont animé cette soirée.

En Départemental Benjamine Marie TALON finit 1ère et monte en régional.
En Départemental Poussin Théo GUERIN finit 1er et monte en régional
En Départemental 1 Laurent BRIERE et François BRIERE finissent 1er et 2ème et monte en régional
François BRIERE; Laurent BRIERE; Michel BRIERE; André TOURNIER de Départemental 2 monte en Départemental 1

# INFORMATIONS

## Recensement de la population 2011

Comme en 2006 vous serez concerné en 2011 par l'enquête de recensement et votre participation sera essentielle.

**C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

La collecte se déroulera du 20 janvier au 19 février 2011 ;

Vous recevrez la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

**Merci de lui réserver le meilleur accueil.**

Mesdames SIROT Isabelle et CAVENEL Claudine ont été nommées Agents recenseurs pour la commune de Muille-Villette.

**Veuillez prendre note que le recensement aura lieu désormais tous les 5 ans.**

## Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2010, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

## Le tout numérique

tous au numérique!

**C'est le 2 février 2011**

Qu'est-ce que c'est ?
Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).
Une plaquette explicative vous est distribuée avec ce bulletin.

## Calendrier 2011

Depuis 3 ans Le calendrier vous est remis gracieusement.

Ce dernier est financé dans son intégralité par les annonceurs.

## Etat Civil

**Naissances 2010**

CARON Noélyne née le 19 janvier

LOEVEN Tidjy né le 24 janvier

RENAUX Loukna née le 2 mai

ITSWEIRE Agathe née le 14 juin

CARPENTIER Christina née le 25 juillet

BUN Lylsean né le 7 août

BONARD Elia née le 11 novembre

**Mariages 2010**

LEMAITRE Ludovic et DEMETS Aurélie le 19 juin

CARLIER Michel et BELMAIN Marie-Catherine le 18 septembre

**Décès 2010**

JOSSE Albert le 5 janvier

PRINGUET Gilles le 5 février

FRANCOIS Roland le 27 septembre

# Renseignements utiles

| | |
|---|---|
| POMPIERS | 18 |
| GENDARMERIE | TEL : 03.22.98.34.17 |
| SAMU | 15 |
| HOPITAL DE HAM | TEL : 03.23.81.40.00 |
| Consultations externes | TEL : 03.23.81.40.40 |
| Service radiologie | TEL : 03.23.81.41.41 |

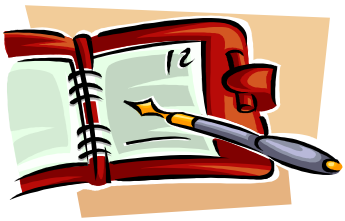

## Mairie de Muille-Villette

TEL : 03.23.81.13.79
FAX : 03.23.81.56.94

E-mail : mairie.muille-villette@wanadoo.fr

Site internet : http://mairiemuille-villette.e-monsite.com

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Permanence du maire et des adjoints

Samedi : de 10h à 12h
Ils reçoivent également sur rendez-vous

Correspondant défense Jean-François FELIX Tél. : 03 23 81 38 86

## ECOLE

Mme BARA Malika Tél. : 03.23.36.40.55
e-mail :ecole.prim.muillevillette@ac-amiens.fr

---

**Député** : Stéphane DEMILLY
Adresse bureau : Rue de la Caisse d'Epargne
80201 PERONNE Cedex
tél. : 03.22.84.38.43
fax : 03.22.84.37.43

**Conseiller régional** : CHAPUIS-ROUX Olivier Vice-président
11 Mail Albert 1er BP 2616
80036 Amiens cedex
tél. : 03.22.97.28.67
fax : 03.22.97.26.72

**Conseiller général** : Grégory LABILLE e-mail : g.labille@somme.fr
Blog : www.gregorylabille.com
Reçoit le 1er et 3ème mardi à la Maison de Quartier à HAM de 18h à 19h
Et le 2ème et 4ème mardi à la Mairie de HAM

---

**Presbytère**
Abbé MACKE
6, Boulevard de la République
80400 HAM
tél. : 03.23.81.01.74
Fax : 03.23.81.25.36

**Pôle emploi**
4 rue André Audinot
80400 HAM
Tél. : 0 811 55 01 80
Fax : 03.23.81.14.99

**Lyonnaise des eaux**
Tél. : 0810 393 393
Fax : 03.44.86.92
www.lyonnaisedeseaux.fr

**EDF**
En cas de coupure sur le réseau 24/24h et 7j/7 — Tél. : 03.22.22.62.62
Pour le raccordement EDF réseau, service raccordement Tél. 0 810 34 79 48 — Tél. 0 811 01 02 12
Pour un raccordement Gaz Naturel, raccordement — Tél. 0 810 224 000
Pour les urgences Gaz — Tél. 0 800 47 33 33

**Société protectrice des animaux**
tél. : 03.23.62.71.72
Zone industrielle 02100 ROUVROY

## Recette

## Bonbons de clémentines de Corse

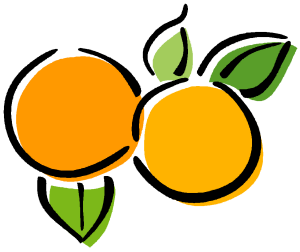

Ingrédients pour 6 personnes

6 clémentines de Corse – 150g de sucre – 1 citron

Etape de préparation :

1/ Epluchez six clémentines de Corse, puis séparez les quartiers en retirant les petites peaux blanches.

2/ Versez 150g de sucre dans une casserole antiadhésive avec un peu d'eau (juste assez pour humidifier le sucre).

Faites chauffer en secouant la casserole (sans jamais utiliser de cuillère qui ferait cristalliser le sucre) jusqu'à ce que vous obteniez un caramel blond. Versez un filet de jus de citron et mélangez en faisant attention aux éclaboussures.

3/ A l'aide d'une fourchette, trempez un par un les segments de clémentines dans le caramel et déposez-les sur une feuille de papier sulfurisé.
Travaillez rapidement car le caramel refroidit vite

4/ Laissez reposer vos bonbons de clémentines avant de les déguster.

# Cérémonie des voeux du Maire de Muille-Villette

La cérémonie des vœux se déroulera le vendredi 7 janvier 2011 à 19h00 à la salle polyvalente de MUILLE-VILLETTE.

L'ensemble de la population est conviée à venir assister à cette cérémonie et à partager le verre de l'amitié qui clôturera cette soirée.

Comme les années précédentes, il vous sera possible de prolonger la soirée moyennant la somme de 5,00 € par personne, voir coupon ci-dessous.

**Important : coupon à découper, à compléter et à déposer en mairie pour le 4 janvier 2011 dernier délai.**

Nom : …….. Prénom : ……
Nombre de personne (s) participant au repas : …….. X 5,00 € = ……€